- Réglementer les substances toxiques présentes dans l'environnement. Pour protéger la santé des Canadiens contre les effets des polluants de l'environnement, l'air, l'eau et les aliments ne doivent pas être contaminés.
- Évaluer et gérer les effets biorégionaux sur la santé. Les problèmes de pollution de l'environnement sont complexes et exigent des solutions intégrées qui font appel à la fois à la promotion et à la protection de la santé. Les programmes mis au point pour trouver des solutions à ces problèmes sont fondés sur l'évaluation des risques et les méthodes de gestion des risques. Les partenariats sont créés en fonction d'objectifs communs et maintenus grâce au respect des engagements.
- Surveiller et contrôler les maladies reliées à l'environnement. Les résultats d'études épidémiologiques et toxicologiques indiquent que le cancer, le mauvais état du système de reproduction, les troubles du développement chez les enfants et l'asthme comptent parmi les importants problèmes de santé reliés à l'environnement. Des programmes nationaux de surveillance de ces problèmes sont nécessaires pour renforcer le système national d'information sur la santé publique et produire à temps des analyses fiables qui servent à prendre des décisions.
- Établir un cadre pour la santé et l'environnement. Cette initiative a pour but général de permettre aux gens de prendre des mesures individuelles et collectives afin d'améliorer la santé humaine en assurant celle des écosystèmes et leur diversité de même qu'en encourageant la création de conditions de vie et de travail saines et actives dans toutes les communautés du Canada. Cette stratégie comporte six principaux domaines d'activité : la conclusion d'alliances, une politique sur la santé publique, la mise au point de programmes et la création de capacités, le perfectionnement des connaissances et la synthèse de l'information, l'appui à l'action communautaire, l'éducation du public et le marketing social.

Le transport

Le secteur du transport occasionne des problèmes particuliers pour le développement durable en raison de l'ampleur réelle et potentielle de ses effets sur l'environnement, qui comprennent le changement climatique mondial, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la dissémination des polluants toxiques inorganiques et organiques, la pollution urbaine, la congestion, le bruit, la réduction accélérée des réserves mondiales d'hydrocarbures ainsi que les dommages causés au paysage, au sol et à d'autres ressources naturelles.